

TITRE **Réflexions stratégiques de développement durable pour le parc
Jean-Drapeau**
31 pages, novembre 2017

AUTEUR **Ellio, Conseil en stratégie et développement durable**

MANDAT

Dans le contexte où le développement durable figure parmi les valeurs qui ont été adoptées par le PJD, aider la SPJD dans la construction d'une réflexion stratégique pour choisir ses activités de développement afin que le Parc soit toujours plus bénéfique pour toute la société par :

- une vision stratégique de durabilité élaborée collectivement, en lien avec les 17 Objectifs internationaux de développement durable de l'ONU, ainsi que les objectifs des différents paliers de gouvernement dont Montréal
- un portrait de situation comprenant les enjeux, les défis et les tendances actuelles du Parc
- des orientations stratégiques pour un parc Jean-Drapeau durable
- des pistes d'actions ou projets proposés

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

- Analyse des précédents plans et études réalisés par le Parc
- Visite du territoire du Parc et échanges avec des employés du Parc
- Consultation des différents partenaires insulaires et la Ville de Montréal
- Réalisation d'un benchmark et veille des meilleures pratiques et tendances mondiales en matière de carboneutralité appliquée à des parcs et autres organisations pertinentes
- Portrait de situation grâce aux outils du BNQ 21000 et du Natural Step

CONSTATS

- La Société du parc Jean-Drapeau s'est dotée d'un plan de développement durable en 2009 intitulé « Choisir pour l'avenir »
- Les opportunités amenées par les notions de développement durable sont nombreuses et déjà décrites de façon cohérente dans les études et plans passés (notamment le Plan directeur de 1993) du Parc
- La mise en oeuvre d'un plan maître forestier - réhabilitation de la canopée
- Le développement durable figure parmi les valeurs qui ont été adoptées par le PJD en 2016
- La saine gestion environnementale et sociale est déjà essentielle et démontrée au parc Jean-Drapeau au travers de nombreuses actions concrètes
- Les partenaires insulaires ont également mis en place de nombreuses mesures écoresponsables et souhaitent collaborer de façon plus active avec la SPJD

- La Société du parc Jean-Drapeau a choisi de s'engager dans une logique de sobriété carbone afin de contribuer à l'objectif fixé par la ville de Montréal de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 80 % d'ici 2050
- La SPJD dispose d'un Fonds Oxygène destiné à compenser la tenue d'événements et d'activités quotidiennes sur le Parc
- Le développement durable désigné comme élément fédérateur de la nouvelle planification stratégique présentement en cours

CADRE DE RÉFLEXION

Proposition de définition d'un parc durable

Comme il n'existe pas de définition adaptée à un parc multifonction comme le PJD, cet énoncé est proposé en référence : un parc durable est un lieu où se rencontrent la préservation, la mise en valeur, l'idéation, l'innovation et l'éducation dans une symbiose parfaite entre les besoins de la société et la nature. Il s'agit également d'une entité gérée avec les meilleures pratiques internes, aussi bien en matière de développement des personnes, que de gestion des opérations.

Huit (8) objectifs stratégiques d'un parc durable :

- Préserver, restaurer et valoriser les écosystèmes (terrestres et aquatiques)
- Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques en lien avec les stratégies fédérales et provinciales
- Bâtir entre le Parc et les communautés avoisinantes une gouvernance résiliente, durable et ouverte à tous
- Devenir un lieu privilégié de promotion, d'éducation, d'appropriation et d'inclusion sociale
- Développer des activités de loisirs et sportives diversifiées afin de promouvoir la santé et le bien-être
- Placer le Parc comme lieu d'inspiration, d'innovation et de co-création d'initiatives durables au niveau local, national et même international
- Mettre en place une offre touristique, culturelle et récréative résolument durable
- Mobiliser les partenaires locaux autour d'une vision commune

Les objectifs stratégiques d'un parc durable seraient inatteignables sans certains outils et pratiques internes assurant leur réalisation :

- Mettre en place des pratiques de gestion efficaces et convergentes vers la vision de durabilité (ex. : structures de concertation comme des comités de travail et de partage de bonnes pratiques, politique d'approvisionnement responsable, clauses contractuelles)
- Définir des outils de mesure (ex. : analyses de cycle de vie actualisables, bilan de GES, indicateurs de performance) et développer une approche d'amélioration continue
- Mettre en place les meilleures pratiques de développement des équipes et de celles des partenaires : SST, formation, etc.



Au-delà de bonnes pratiques de gouvernance et de gestion économique, sociale, environnementale, le parc Jean-Drapeau a la légitimité de réfléchir son positionnement, son engagement et ses activités comme des éléments contribuant aux besoins fondamentaux de la société montréalaise, tels que l'équité, la santé, la sécurité, la créativité, l'identité, la contribution, réduction des GES, qualité de l'air, etc.) et laissant une empreinte positive sur ses visiteurs dans les domaines suivants : éducation, art, changement de comportement, saines habitudes de vie, contribution à un projet collectif, etc

Modèle de transformation sociale

Cette réflexion amènera le Parc à définir son modèle de transformation sociale. Ainsi, son offre sera développée en fonction des besoins humains auxquels il veut répondre.

Trois questions sont à la base du modèle de transformation sociale et doivent être posées dans l'élaboration du Plan directeur avant toute décision stratégique :

- À quels besoins de la société et des visiteurs le Parc peut-il répondre ?
- Pour créer quels impacts positifs dans la société et chez chacun d'entre nous ?
- Quelles conditions ne sont pas négociables ?

ENJEUX

Le Parc doit répondre à de multiples défis en matière de : gouvernance du Parc, mobilité durable, préservation de l'écosystème sur les îles, développement d'une économie carboneutre, développement d'une offre en cohérence avec les principes de développement durable, meilleure autonomie financière de la SPJD et réponse aux besoins humains de santé, culture, inclusion, etc.

PORTRAIT DE SITUATION

Engagements et synergies

- Les notions de développement durable sont ancrées dans les différents plans et visions du Parc depuis toujours
- Un arrimage avec les stratégies et cibles de développement durable de la Ville de Montréal est à poursuivre
- On recense dans les réflexions actuelles du Plan directeur du parc Jean-Drapeau une volonté réelle d'engager la population dans le processus décisionnel
- On note un besoin de vision collective autour de laquelle les insulaires et la Société peuvent se rallier
- La collaboration naissante entre partenaires insulaires afin d'atteindre des gains d'efficacité, de qualité de l'expérience client et de coûts est en développement. Elle touche : la mobilité, les bonnes pratiques, l'efficacité énergétique, la diffusion artistique, l'approvisionnement en nourriture et la ville intelligente
- Plusieurs acteurs insulaires sont engagés dans une gestion responsable des matières résiduelles et pourraient se réunir autour d'une offre globale pour tout le territoire du Parc
- Plusieurs études recommandent que l'écosystème du Parc soit préservé tout en trouvant un équilibre entre ses éléments naturels, bâtis et évènementiels

Les potentiels

- Le potentiel de développement du Parc en matière de diffusion artistique, de tourisme durable et de promotion de la santé demeure important
- Le maintien de la gratuité de certaines activités pour maintenir l'équité et l'inclusion sociale est un facteur déterminant
- La variété et la disponibilité des espaces du Parc font de l'alimentation durable un élément différenciateur par rapport à l'offre globale des parcs, avec des espaces de production (jardins), de transformation, de consommation, d'éducation et d'innovation et de technologies propres
- Il existe des possibilités à court terme de mutualiser les transports collectifs entre les employés, par exemple avec le Casino de Montréal et la Biosphère

Atouts et expertises

- L'expertise de la Biosphère, qui fait figure de modèle en matière de design intelligent, de formation, de promotion de bonnes pratiques et de transfert de connaissances en développement durable en fait un partenaire central
- Le Parc jouit d'un environnement exceptionnel pour devenir un lieu de travail prisé pour ses employés, ceux d'autres employeurs et des entrepreneurs. Cependant, l'amélioration de la mobilité demeure un prérequis pour y arriver

Empreinte environnementale et modèle économique

- Les deux principaux contributeurs aux changements climatiques (GES) de la SPJD sont la consommation d'énergie et les projets d'infrastructures (matériaux, pratiques des contracteurs)
- L'efficacité énergétique, l'architecture durable et les approvisionnements responsables sont les avenues à explorer pour améliorer le bilan environnemental de la SPJD L'analyse des sources d'émissions est à élargir à l'ensemble des insulaires
- Des modèles économiques alternatifs et innovants sont à développer en dehors des financements habituels de la Ville et des stationnements
- La technologie peut apporter des solutions concrètes pour répondre aux enjeux, notamment de mobilité, d'attractivité de partenaires économiques, de co-création et de rayonnement culturel

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Se mobiliser, se connecter, se régénérer, se réinventer

Quatre orientations stratégiques sont proposées, autour d'une proposition de valeur inspirante :

- Se mobiliser : Créer des fondations durables pour atteindre la vision collective du Parc
- Se connecter : Préserver ce bien commun universel et en faire un lieu de connexion à notre monde, à notre histoire et à nos cultures
- Se régénérer : Faire du parc Jean-Drapeau un lieu privilégié de culture, de loisirs et d'amélioration du capital santé
- Se réinventer : Promouvoir le parc Jean-Drapeau comme lieu d'innovation et d'inspiration

PISTES DE SOLUTIONS

Une série de solutions ont été répertoriées en lien avec les quatre orientations stratégiques.

Politiques et outils de gestion

- Relancer une nouvelle politique de développement durable collective, ou Charte d'engagements en développement durable, en utilisant l'approche The Natural Step et le modèle de transformation sociale
- S'engager dans un programme de certification pour recevoir une marque de reconnaissance, tels le Programme Écoresponsable du Conseil des industries durables et une certification pour les parcs
- Revoir l'ensemble des plans et politiques existants du Parc, soit : approvisionnement, ressources humaines, gestion des espaces verts, événements écoresponsables, etc., pour les aligner sur la vision collective et les principes adoptés dans la Charte d'engagements
- Créer un ou des outil(s) d'aide à la décision, comme un questionnaire ou une grille d'évaluation des projets conformes aux engagements du Parc en développement durable
- Revoir le processus de sélection (au regard de notre Charte d'engagements) et la communication sur le bilan des actions réalisées et des initiatives soutenues par le Fonds Oxygène
- Débuter une réflexion sur une politique en événements écoresponsables

Collecte de données, reddition de comptes et suivi en continu des progrès

- Poursuivre l'état des lieux environnemental des activités sur le territoire des îles du parc Jean Drapeau et élargir l'analyse de cycle de vie aux partenaires insulaires
- Établir des cibles, des actions à prendre et faire un suivi afin d'enregistrer les progrès réalisés en matière de réduction des GES
- Faire évoluer la reddition de comptes vers un rapport annuel intégré (présentant l'ensemble des résultats financiers, sociaux et environnementaux) permettant de communiquer, de suivre sa progression en matière de développement durable et donc de s'améliorer

Participation et appropriation

- Organiser des occasions de partage d'expertise et cocréation avec les partenaires insulaires, les organismes du milieu, l'écosystème entrepreneurial de la métropole, les citoyens et experts sur les grands enjeux : mobilité durable, offre touristique, alimentation, modèles économiques innovants, offre culturelle et artistique...
- Poursuivre les actions en matière d'inclusion sociale, de mixité des publics et d'appartenance au parc Jean-Drapeau, notamment en s'appuyant sur son patrimoine culturel, et inciter les employés, les usagers et les parties prenantes à participer aux efforts de développement durable pour le Parc afin de faire du site un lieu performant en matière d'éducation et d'inclusion sociale
- Créer une plateforme informationnelle et participative "Mon parc Jean-Drapeau" pour faciliter la mobilité, informer sur l'offre globale au Parc, améliorer l'expérience client, et solliciter les idées des citoyens et leur participation aux projets



Aménagement, opérations et infrastructures - vers la carboneutralité

- Concevoir et optimiser les infrastructures afin qu'elles soient modulables en fonction de leur niveau d'utilisation, se tourner vers des matériaux écologiquement sains et utiliser des matériaux locaux et peu transformés. S'agissant des procédés de constructions, la certification LEED ou WELL des bâtiments apporterait une crédibilité supplémentaire en plus d'une réduction des coûts d'énergie reliés
- Élaborer un plan de réduction des émissions de GES et d'adaptation aux changements climatiques, incluant des cibles, basé sur les données d'analyse de cycle de vie ; l'ambition étant d'aller vers la carboneutralité dans les opérations de la SPJD puis du Parc dans son ensemble

Offre et expérience client axée sur les besoins de société

- Mener une réflexion avec les instances de santé publique pour comprendre comment l'offre du Parc peut encore mieux répondre aux enjeux de santé publique de la Métropole
- Augmenter le nombre d'activités et d'événements sportifs en impliquant les Montréalais
- Permettre l'accès à une alimentation saine et locale durant les 4 saisons
- Créer un Centre international en innovation culinaire intégré dans une zone dédiée à la recherche, la formation et la sensibilisation
- Mettre en place des initiatives en agriculture urbaine
- Développer une offre touristique et de loisirs de qualité, intégrée à l'offre montréalaise permettant la déconnexion et l'immersion en zone naturelle
- Amener tous les événements organisés sur le Parc vers l'écoresponsabilité

Recherche et développement - vocation d'innovation

- Évaluer l'opportunité de développer un pôle d'innovation sociale et environnementale, un campus de formation, une grappe de technologies propres et des soutiens aux entrepreneurs afin de contribuer à renforcer la notoriété et le leadership dans le monde du Parc et trouver des modèles d'autofinancement novateurs
- Apporter des nouvelles technologies pour pérenniser l'attractivité du site et mettre en avant le savoir-faire créatif montréalais afin d'agir comme levier de développement
- Valoriser le territoire inoccupé, par exemple, en expérimentant des îlots d'agriculture durable dans une symbiose parfaite avec les activités humaines, notamment par l'utilisation des stationnements inutilisés

Recherche de nouveaux modèles économiques

- Lancer des « États généraux » du Parc : appels de propositions à destination des entrepreneurs et des sociétés innovantes dans plusieurs volets : intelligence, mobilité, expérience visiteurs, avec des retombées financières pour le Parc
- Développer de nouveaux revenus et investissements issus du positionnement durable : espaces de coworking, événements, offre de tourisme durable, grappe de technologies propres
- Développer des partenariats avec l'écosystème entrepreneurial montréalais
- Explorer les opportunités de travailler avec des Fondations canadiennes ou internationales pour cofinancer des projets de transformation (agriculture urbaine, éducation environnementale, etc.)
- Les partenaires économiques et les projets doivent être sélectionnés de façon à amener le Parc vers la vision et de répondre aux enjeux de société

CONCLUSION

La transformation sociale insufflée comme vision et base fédératrice des différents volets stratégiques du parc Jean-Drapeau apparaît comme nécessaire et idéale, dans une perspective d'améliorer la qualité de vie de sa communauté et de diminuer les impacts environnementaux. Par ses attributs, le Parc peut retrouver le sens de l'histoire et être un territoire de création, d'inspiration et d'innovation.